



Informations sur saisie mobilier avec enfant à charge

Par **akangele**, le **07/06/2015** à **11:11**

Bonjour rnrnVous pouvez M aide voilà j ai reçu un courrier de huissier trésor public carrêter il doit faire une saisie de meuble pour un montant DE 3175 EUROS ET J AI UNE FILLE DE 3MOISrnrnVous pouvez M éclairé sachant que je en congé parental et que je touche 544uros rnrtrès cordialement rnakangele

Par **cocotte1003**, le **07/06/2015** à **11:31**

Bonjour, prenez vite contact avec le trésor public pour trouvera un arrangement amiable afin de régler votre dette. Un échéancier raisonnable auquel vous devrez impérativement vous tenir. Une saisie des meubles est tout à fait possible, d'huissier fera un inventaire de vos biens qui ne sont pas de nécessité première comme télé, ordi, salle à manger, vélo, voiture....., cordialement

Par **akangele**, le **08/06/2015** à **13:58**

Bonjour rnrnJe viens d'aller aux impôt pour trouver une solution pour régler ma dette la personne que j ai vu ma dis d attendre la reponse du conciliateur du fisc pouf trouver une solution,eensuite j'ai eu l huissier Au tel se matin j'ai pris rendez vous avec celui ci doc rdv demain à 9h30 pour trouver une solution qd je lui est dis que je ss e' congé parental et que je touche 544euros il a vite cha'fcha'fr de discours est ce qu'il a droits de refuser mon echancier

que lui est proposer rntrès cordialement rn rnAakangle